



1er Rallye Régional des Rives d'Olt VHC

26 et 27 septembre 2026



REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYE VHC

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes VHC FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Lundi 27 juillet 2026	Parution du règlement & Ouverture des engagements	
Lundi 14 septembre 2026	Clôture des engagements	
Jeudi 17 septembre 2026	Parution du carnet d'itinéraire dématérialisé Sportity mot de passe RRO26 ou https://www.rallyerouergue.com/	
Vendredi 18 septembre 2026	Publication de la liste des engagés	
Dimanche 20 septembre 2026 - 9h - 18h	Reconnaitances	
Samedi 26 septembre 2026		
7h00	Mise en place du parc d'assistance	Foirail Espalion
8h - 16h	Reconnaitances	
10h00 – 12h00 / 12h45 – 16h15	Vérifications administratives Avec zone de stickage	Mairie d'Espalion Place de la Résistance
10h15 – 12h00 / 13h00 – 16h30	Vérifications techniques	Boulevard Joseph Poulenc Espalion
16h45	Heure maximale d'entrée en parc fermé	Centre Francis Poulenc
17h00	1 ^{ère} réunion du collège des Commissaires Sportifs	Salle 14, 1er étage Centre Francis Poulenc
17h30	Publication des équipages admis, heures et ordre de départ	Tableau d'affichage Parc fermé et dématérialisé

REGLEMENT PARTICULIER 1er RALLYE REGIONAL DES RIVES D'OLT VHC 2026

ETAPE 1 : Samedi 26 septembre 2026

19h20	Départ 1ère voiture	Parc fermé Centre Francis Poulenc 12500 Espalion
--------------	---------------------	---

21h05	Arrivée de la 1ère étape	Parc fermé Centre Francis Poulenc
--------------	--------------------------	--

Publication des résultats partiels	30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent	Tableau d'affichage et dématérialisé
---	--	---

Publication des heures et ordres de départ de l'Étape 2	30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent	Tableau d'affichage et dématérialisé
--	--	---

ETAPE 2 : Dimanche 27 septembre 2026

9h00	Départ 1ère voiture	Parc fermé Centre Francis Poulenc
-------------	---------------------	--

13h54	Arrivée 1ère voiture	Parc fermé Centre Francis Poulenc
--------------	----------------------	--

Publication des résultats partiels	30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent	Tableau d'affichage et dématérialisé
------------------------------------	--	---

Vérification finale : Garage Peugeot Ginisty 24Bd de Guizard 12500 Espalion

Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

16h30	Remise des prix	Centre Francis Poulenc Avenue d'Estaing, 12500 Espalion
--------------	-----------------	--

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Rouergue en qualité d'organisateur administratif organise le :

1er Rallye régional des Rives d'Olt VHC

Le présent règlement a été enregistré par :

La Ligue du Sport Automobile Occitanie Pyrénées le **09.10.2025** sous le numéro **R2**.

La FFSA sous le permis d'organiser numéro **1** en date du **09.10.2025**.

Comité d'Organisation

Co-Président :	David BLANC – Nicolas MOREIRA
Tésorière :	Eva SAVY
Secrétaire :	Cédric DAUDE
Parcours :	D. BLANC ; N. MOREIRA ; A. MOREIRA
Responsable officiels :	David BLANC
Responsables sécurité :	Nicolas MOREIRA ; Jean-Louis POUJOULY
Responsable vérifications administratives :	Eva SAVY
Responsable mise en place vérifications techniques :	David DAUDE
Responsables ES :	Cédric DAUDE ; Alexandre DOS SANTOS
Responsables rubalise ES :	V DELPERIE ; A MOREIRA ; J.P CROUZET ; E ANGLADE
Responsable parc fermé / assistance :	David BLANC
Responsable réceptif :	Catherine KRAUSS
Chargé des relations riverains :	Jean-Paul CROUZET

Membres actifs (liste non exhaustive) : Adrienne POUJOULY, Nelly DELPERIE, Cédric CASSAN, Tom BLANC, Lucas PEREIRA, Laureline ROMIEU, José PEREIRA, Jordan BLANC, Nathan PEREIRA, Guillaume MOREIRA, Nathalie RICOT, Gilbert CROUZET, Adrien AYRAL, Alizée DAUDE, Charles DESPEYROUX, Christophe OLIVIER, Eva DELPERIE, Isabelle DOS SANTOS, Gérard SABY, Cassandra PAULARD, Benoît PULLES, Stephan ROUBIOU, Lukas ROUBIOU, Jean-Philippe DE FUENTES, José PRADO, Sébastien MALIE, Mathias MALIE, Tyna DAUDE

Secrétariat du Rallye : 79 Avenue d'Estaing, 12500 Espalion

Téléphone : 06.63.01.81.13

Mail : ecurievalleedolt@yahoo.com

A partir de 9h00 Samedi 26 septembre, permanence du rallye au Centre Francis Poulenc Avenue d'Estaing, 12500 Espalion

Organisateur technique

ECURIE VALLEE D'OLT

79 Avenue d'Estaing , 12500 ESPALION

06.63.01.81.13

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

Parc fermé Centre Francis Poulenc

De plus, les documents officiels du rallye seront disponibles dans l'application **SPORTITY**

(Téléchargeable gratuitement pour les appareils iOS sur Appstore et pour les appareils Android sur Google Play)

Le mot de passe est : **RRO26**

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	M. Max DECARPENTRIE	Licence n° 3433
Commissaires Sportifs	M. Jean-Marc LAVIALE	Licence n° 21943
	M. Marcel CABROL	Licence n° 14590
Directeur de Course	M. Guillaume FAYET	Licence n° 162390
Directeurs de Course	M. Cédric VALENTIN	Licence n° 190616
	MME Brigitte MARTY	Licence n° 136694
Directeurs de Course délégués aux ES	M. Yves ESCLOUPE	Licence n° 76046
	M. Jacques ETIENNE	Licence n° 17167
Autorité	M. Gérard FOURNIER	Licence n° 131394
Directeur de Course délégué voiture BBR	M. Francis VERGNES	Licence n° 57541
Directeur de Course délégué voiture Damier	M. Patrice MARTY	Licence n° 9699
Commissaire Technique responsable	M. Jean-Michel OTTAVI	Licence n° 1534
Commissaires Techniques adjoints	M. Yves PERIE	Licence n° 54790
	M. Jean-Pierre ROLLAND	Licence n° 2694
Médecin chef	M. Mohamed EL RAKAAWI	Licence n° 149435
Chargés des relations avec les concurrents	MME. Anne-Laure PORTAL	Licence n° 155690
	MME Véronique PUYAU	Licence n° 21585
Chronométrateurs	MME. Sylvie SAGE PERCHEZ	Licence n° 119114
	MME. Danielle BONNEVILLE	Licence n° 15301
	MME. Rachel SAVY	Licence n° 251557
Classement	MME Nicole BONNET	Licence n° 7422

1.2P. ELIGIBILITE

Le **1er Rallye régional des Rives d'Olt VHC** compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes VHC 2027, Coefficient 1
- Le Championnat Pilotes-Copilotes 2026 de la Ligue du Sport Automobile Occitanie Pyrénées, Coefficient 2
- Le Challenge des Commissaires 2026 de la Ligue du Sport Automobile Occitanie Pyrénées

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

Les vérifications des documents auront lieu le **samedi 26 septembre de 10h00 à 12h00 et de 12h45 à 16h15** dans le Hall de la Mairie, Place de la résistance à Espalion. **Zone de stickage prévue**

Les concurrents devront obligatoirement présenter les originaux des documents suivants :

- Permis de conduire (pilote et copilote)
- Licence valable pour l'année en cours (pilote et copilote)
- Photocopie de la 1ère page de la fiche d'homologation de la voiture

Les vérifications techniques auront lieu le samedi 26 septembre 2026 de 10h15 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 sur la **Contre Allée du Boulevard Joseph Poulenc à Espalion.**

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2026.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2026 et aux règles spécifiques rallyes VHC 2026.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 1er Rallye des Rives d'Olt VHC doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, accompagnée du montant des droits et des photocopies des documents demandés :

- bulletin d'engagement
- fiche assistance,
- permis et licences,
- 1ère page passeport FFSA véhicule,
- **règlement de l'engagement** (chèque à l'ordre de l'Ecurie Vallée d'Olt) encaissé après l'épreuve

avant le lundi 14 septembre 2026 à :

**ECURIE VALLEE D'OLT
79 Av d'Estaing, 12500 ESPALION**

3.1.10P. Le nombre d'engagés est fixé à 110 voitures maximum (moderne et VHC confondues)

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : **280 €**
- sans la publicité facultative des organisateurs : 560 € (x 2)
- **Jumelage Course de Côte Espalion – Verrières 2026 : engagement réduit à 240 €** pour tout pilote ayant participé à la 3e Course de Côte Espalion – Verrières.
Offre valable uniquement pour le concurrent autorisé au départ en tant que pilote sur les deux épreuves.

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.3 ORDRE DE DEPART

Conforme aux règles spécifiques des rallyes VHC FFSA 2026.

Les voitures de la catégorie VHC s'élanceront en premier

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2026.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera autorisée dans le parc d'assistance prévu au Foirail d'Espalion.
Celui-ci sera accessible à partir de 7h00 le samedi 26 septembre 2026.

Seuls les véhicules possédant un autocollant d'assistance seront admis dans le parc d'assistance.

Les remorques ne seront pas tolérées à l'intérieur du parc d'assistance.

Un parc remorque sera prévu sur le plateau de la gare (suivre fléchage)

Les emplacements seront numérotés et pré-attribués.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2026.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2026.

6.1P. DESCRIPTION

Le **1er Rallye des Rives d'Olt** représente un parcours total de **106,09 km**.

Il est divisé en 2 étapes et 3 sections.

Il comporte 5 épreuves spéciales d'une longueur totale de **39,96 km**.

Etape 1 : 29,31 km dont 8,96 km chronométrés

Etape 2 : 76,78 km dont 31,00 km chronométrés

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 GABRIAC – ROQUELAURE **8,96 km**

ES 2 – 4 ESPALION **5,22 km**

ES 3 – 5 BOZOULS – BESSUEJOULS **10,28 km**

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3

6.2.1P.

Les autocollants « reconnaissances » numérotés seront distribuées au départ de l'ES 2 – 4 Espalion, et devront être positionnés à l'extérieur en haut au milieu du pare-brise et sur les vitres arrière latérales.

6.2.5P. DUREES

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures suivantes :

Dimanche 20 septembre 2026 de 9h00 à 18h00

Samedi 26 septembre de 8h00 à 16h00

Toutes reconnaissances ou présences d'un concurrent, pilote et/ou copilote, en dehors des deux jours de reconnaissances autorisés sera considéré comme fraude. Au départ des ES, les concurrents recevront une fiche de reconnaissance qu'ils utiliseront librement pendant les sessions de reconnaissance. Les passages se feront sur routes ouvertes à la circulation, dans le cadre du code de la route. **(Respect des limitations de vitesse et de la signalisation du Rallye)** Les concurrents doivent inscrire, eux même, au stylo à bille, sur la fiche de reconnaissance qu'ils recevront, les renseignements demandés (heures de départ et d'arrivée)

De nombreux contrôles seront effectués dès la parution de l'itinéraire.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2026.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2026.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme aux règles spécifiques des rallyes VHC FFSA 2026.

Les voitures du groupe Classic de compétition ne devront jamais figurer ni dans le classement général E à I et J confondues, ni dans le classement E à I, ni dans le classement J et K.

Le vainqueur d'un rallye VHC, ne peut être qu'un concurrent titulaire d'un Passeport Technique Historique ou d'un PTH/N (hors Classic).

Un classement général Classic sera communiqué lors de la remise des prix.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2026.

La remise des prix se déroulera au Centre Francis Poulenc le dimanche 27 septembre 2026 à 16h30

Aucun équipage engagé dans la catégorie VHC Classic ne pourra recevoir de prime d'arrivée.

10.1P. PRIX

Classement scratch

1er : 300 € - 2e : 200 € - 3e : 100 €

10.2P. COUPES

Des coupes seront distribuées de la façon suivante :

Une coupe à chaque concurrent recevant un prix prévu au règlement particulier.

Une coupe au 1er équipage du classement général Classic.

Une récompense à 3 assistances tirées au sort dans la mesure de leur présence à la remise des prix (moderne et VHC confondues).

Dans le cas contraire un nouveau tirage sera effectué. (VHC et modernes confondues)

